

FORMULE 74Q
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

LETTRES D'ADMINISTRATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

Aux termes de l'ordonnance rendue par _____,
*(nom du juge)*juge de la Cour du Banc du Roi, le _____,
*(date)*des lettres d'administration sont octroyées par les présentes à _____,
*(nom)*de _____,
*(ville/village)*au Manitoba, relativement à tous les biens
(ou la mention appropriée, si les lettres d'administration ne portent pas sur tous les biens)
de _____,
*(nom du défunt)*de _____,
*(ville/village)*au Manitoba, décédé intestat le ou
vers le _____.
(date)

FAIT à _____ au _____ le _____.
(ville/village) (province/territoire) (date)

La Cour

Registraire adjoint